

N/REF : 12/09/2025 8H53 C:000003 I:80075  
V/REF : AC/C27825  
V/Email reçu le Vendredi 12/09/2025 à 8H53

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

V/REF.IMM. CLM  
**IMMEUBLE** : CLOS MIRABELLES -CLM  
40, MAIL DE LA BESNERAIE  
CLOS DES MIRABELLES/GRAND BOIS  
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Rennes, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005  
**LOCALISATION** : ALLEE 40 BESNERAIE - PARKING

**MOTIF** : RECHERCHE DE FUITE DANS LE PARKING  
FUITE EN GOUTTE A GOUTTE

**Donneur d'ordre** : M. M BRON

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION** :  
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/09  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
RECHERCHE DE FUITE  
CONTROLE DES SOUS SOLS  
CONSTAT : SUSPICION DE FUITE SUR COLONNE ALIMENTATION EAU FROIDE OU  
SUR L'ALIMENTATION DU LOCAL MENAGE SITUÉ AU REZ DE CHAUSSEE  
TENTATIVE D'ACCES AU LOCAL MENAGE : LOCAL FERMÉ  
CONTROLE DES COMPTEURS  
CONSTAT : AUCUN COMPTEUR NE TOURNE EXCEPTÉ LE COMPTEUR DU LOGEMENT 014  
QUI TOURNE LEGEREMENT  
CONTROLE DU LOGEMENT 014  
CONSTAT : LEGERE FUITE SUR MÉCANISME WC, FAIRE INTERVENIR PROXISERVE  
REMARQUE : SI LE COMPTEUR TOURNE TOUJOURS APRES LE REMPLACEMENT DU  
MÉCANISME WC, PRÉVOIR RECHERCHE DE FUITE APPROFONDIE  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

**OBSERVATIONS** : NR LGESTION Email envoyé le 24/09/25 à 11H22 M. M BRON

2409 : SUITE A NOTRE DEMANDE DU 16/09 POUVEZ-VOUS NOUS CONFIRMER SI LES  
MOYENS D'ACCES AU LOCAL MÉNAGE. SANS NOUVELLE DE VOTRE PART, NOUS VOUS  
INFORMONS QUE NOUS PROCEDERONS A LA CLÔTURE DE LA DEMANDE. VOUS  
REMERCIANT.

MG LGESTION Email envoyé le 16/09/25 à 10H41 M. M BRON

PRÉVOIR ACCES AU LOCAL MENAGE AFIN DE POURSUIVRE LA RECHERCHE DE FUITE  
DNAS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie  
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,  
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si  
nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de  
l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule  
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====                    |                        |                     |      |         |               |
|--------------------------|------------------------|---------------------|------|---------|---------------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - | Descriptif          | N°BT | P.U. HT |               |
| 1,00                     | PBL013-Ff RFE simple   | EF-EC/Chauf.=<2h PC | 1    | 100,00  | 100,00        |
| TOTAL H.T. ....          |                        |                     |      |         | 100,00        |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                        |                     |      |         | 10,00         |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                        |                     |      |         | <u>110,00</u> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.